



**CAMPING LA CABANE \*\*\***

24220 VEZAC  
Tél: 05.53.29.52.28

E-mail: [contact@lacabanedordogne.com](mailto:contact@lacabanedordogne.com)  
[www.lacabanedordogne.com](http://www.lacabanedordogne.com)

**Contrat de réservation d'un emplacement**

Nom/name:.....Prénom/first name .....

Adresse/address : .....

Code Postal/post code: .....Ville/town: ..... Pays/country:

Tél. /phone number :.....Tél .portable/mobil : ...

E-mail :

N bre Animaux : .....

	1 <sup>er</sup> personne	2 <sup>e</sup> personne	3 <sup>e</sup> personne	4 <sup>e</sup> personne	5 <sup>e</sup> personne	6 <sup>e</sup> personne
Nom						
Prénom						
Date de naissance						

**Emplacement camping (maxi 6 personnes)**

Date d'arrivée (à partir de 14 h) ..... Date de départ (avant 12 h)...

Tente :  caravane :  caravane pliante :  camping -car :   
dimension : .....

Emplacement pré-équipé

Electricité : 6 AMP :  10 AMP :  Pas d'électricité :

Vos préférences concernant l'emplacement selon nos disponibilités : .....

Plancha et Barbecue électriques interdits

Prestations diverses (selon disponibilité) : Chaise haute bébé  Lit bébé  Réfrigérateur

Montant à régler à la réservation : Arrhes = 50€

Frais de dossier\* = 10€

Total à payer à la réservation = 60€ Paiement : Chèque :  Chèques vacances :

Je reconnais avoir pris connaissance des tarifs et conditions générales de réservations et les accepte.

Des réceptions du paiement de votre réservation ce contrat aura valeur d'engagement.

Un courrier de confirmation de votre réservation vous sera envoyé.

A :..... Le .....

Signature << Lu et approuvé>>

**\* Juillet et Août. Pour les autres mois, les frais de dossier vous sont offerts.**

## CONDITIONS DE RESERVATION

1: La réservation devient définitive qu'avec notre accord et après:

A: La réception du formulaire de réservation renseigné et signé.

B: La réception des arrhes:

En locatif : 25% du montant du séjour + 10€ de frais de dossier\*.

En emplacement camping : 50€ montant fixe + 10€ de frais de dossier\*.

2: Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée.

A: Locatif : Les locations en Juillet et Août sont du samedi ou du Mercredi. Arrivée (de 15h à 19 h) départ (avant 10h)

B: Emplacement (maxi 6 personnes) : l'emplacement est disponible le jour de l'arrivée prévu par le contrat de location (de 14h à 20h) jusqu'au jour de départ prévu par le même contrat (avant 12h)

3: Le solde du séjour en emplacement camping devra être réglé lors de votre arrivée.

Le solde du séjour en location devra être réglé un mois avant votre arrivé.

Le règlement total est dû pour toute location intervenant moins d'un mois avant la date d'arrivée.

4: Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

Pour quelque raison que ce soit.

5: Tout retard non signalé, la réservation est conservée jusqu'au lendemain 14 heures

De la date d'arrivée prévue, passé ce délai elle sera annulée.

## 6: ANNULATION

\*l'annulation du séjour se fait par courrier ou par mail. En aucun cas, ni les arrhes, ni les frais de dossier Ne seront restitués en cas d'empêchement de votre part (Art 1590 du code Civil).

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation, contacter votre assureur.

## 7: ANIMAUX

Le carnet de vaccination est obligatoire, il doit impérativement être à jour, il sera demandé

À la réception. Les animaux doivent être tenus en laisse et les déjections ramassées.

(Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont interdits)

Les animaux ne sont pas admis dans les locatifs.

## 8: CAUTIONS

Pour une location deux cautions vous seront demandée le jour de votre arrivée.

Une de 250€ elle garantit, la perte, la casse, la dégradation du matériel.

Une de 60€ pour le nettoyage final de la location (qui est à la charge du client).

Les cautions seront restituées le jour du départ, si l'état des lieux et la propreté ne donnent pas lieu à observation.

En cas de casse ou d'éléments manquants ceux-ci seront facturés.

Pour les emplacements pré-équipé ou pour la location d'un frigo une caution de 50€ vous sera demandé à votre arrivé.

Les départs s'effectuant uniquement durant les heures d'ouvertures de la réception.

9: Les locations sont prévues pour un nombre limité de personnes indiqué sur le tarif.

Toute personne supplémentaire doit être signalée et sera assimilée à un résident payant du camping.

10: Le client s'engage à se conformer aux dispositions du règlement intérieur affiché à l'entrée du camping.

## 11: VISITEUR

Les visiteurs devront signaler leur présence dès leurs arrivés à l'accueil et avoir acquitté la redevance prévue

Les véhicules des visiteurs devront stationner à l'extérieur du camping.

L'accès à la piscine est strictement interdit aux visiteurs.

Le tarif visiteur s'applique dès l'entrée au camping pour une durée maximum de quatre heures et jusqu'à 21h30.

\* uniquement en Juillet et Août, pour les autres mois les frais de dossiers vous sont offerts.